

RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2023



RETROCHAP - BUDGET 2023

CONTEXTE

L'article 13 des statuts de l'association stipule que « *le budget annuel est adopté par le Comité de Direction avant le début de l'exercice* », soit avant le 31 décembre pour, selon l'usage, être présenté à l'Assemblée Générale en début d'année suivante. En conformité à cette règle Le présent budget a été adopté par le Comité de Direction en date du 16 décembre 2022.

L'année 2022 est projetée dans un contexte normal de déroulement de toutes nos activités habituelles dont le point d'orgue devrait être la présentation de la 402 achevée et son inauguration avec un programme de festivités.

Les lignes qui suivent présentent les caractéristiques du budget 2023 au regard du budget 2022.

METHODE D'ELABORATION

Le budget 2022 est élaboré à partir du programme prévisionnel et d'un tableau d'hypothèses détaillées et chiffrées pour chacun des grands axes d'activité : rassemblements de véhicules, rallyes champêtres, restauration de véhicules, organisation de manifestations locales.

Les tableaux du projet de budget pour l'année 2023 sont présentés ci-après avec les commentaires explicatifs des principales évolutions par rapport au budget 2022.

Par principe dans les associations le budget ne peut pas être présenté en déficit. Il peut être présenté en excédent mais ceci présente un risque car le budget, une fois adopté par l'Assemblée Générale constitue un engagement. En conséquence le budget 2023 est présenté, comme les années précédentes, en strict équilibre.

Le projet de budget 2023 ressort en charges et en produits à 50 300 € contre 63 585 € pour le budget 2022 incluant notamment le salon des métiers de la restauration de véhicules anciens

et contre 47 819 € pour le budget 2021 élaboré dans l'hypothèse d'une année normale. Ce ne fut pas le cas du fait des perturbations liées au COVID.

Avant de commenter les tableaux qui suivent il convient de souligner que si en termes de charges et produits le projet de budget 2023 s'équilibre, ce n'est pas le cas en dépenses et recettes, c'est-à-dire en trésorerie. En effet le budget 2023 prend pour hypothèse un complément de valorisation de la 402 à hauteur de 2 500 € une fois la restauration terminée. Ce montant, sans flux financier est porté à l'actif du bilan et vient s'ajouter à la valeur d'expertise de la restauration en son état d'avancement fin 2022. Toutes choses égales par ailleurs c'est donc une prévision de diminution de la trésorerie de 2 500 € qui est inscrite dans le projet de budget 2023, ceci sans qu'il y ait péril pour l'association vu les réserves constituées antérieurement. Cette diminution de trésorerie sera résorbée progressivement sur la durée du plan d'amortissement de la 402, possible en 4 années.

En synthèse par secteur d'activité

RETROCHAP BUDGET 2023 - Synthèse par activité

FIN DE MOIS :		déc-23						
Résultat par activités	Budget 2022 emplois	BUDGET 2023 emplois	%	Budget 2022 ressources	BUDGET 2023 ressources	%	Budget 2022 résultat	BUDGET 2023 résultat
Fonctionnement général	7 663,05 €	6 875,00 €	89,7%	6 825,00 €	7 000,00 €	102,6%	-838,05 €	125,00 €
Rassemblements de véhicules anciens	1 800,00 €	1 800,00 €	100,0%	4 200,00 €	4 200,00 €	100,0%	2 400,00 €	2 400,00 €
Restauration de véhicules d'époque	10 236,95 €	8 000,00 €	78,1%	5 500,00 €	2 500,00 €	45,5%	-4 736,95 €	-5 500,00 €
Organisation de rallyes champêtres	36 100,00 €	32 100,00 €	88,9%	36 100,00 €	32 600,00 €	90,3%	0,00 €	500,00 €
Organisation de manifestations locales	7 785,00 €	1 525,00 €	19,6%	6 010,00 €	2 700,00 €	44,9%	-1 775,00 €	1 175,00 €
Hors activité yc investissements	0,00 €	- €		0,00 €	- €		0,00 €	0,00 €
Subventions	0,00 €	- €		4 950,00 €	1 300,00 €	26,3%	4 950,00 €	1 300,00 €
TOTAUX ACTIVITE	63 585,00 €	50 300,00 €	79,1%	63 585,00 €	50 300,00 €	79,1%	0,00 €	0,00 €
TOTAUX yc hors activité	63 585,00 €	50 300,00 €		63 585,00 €	50 300,00 €		0,00 €	0,00 €

Il apparaît qu'en termes de résultats seule l'activité de restauration de véhicules d'époque ressortirait déficitaire comme les années précédentes à l'exception de la réalité 2022, année dans les comptes de laquelle il y eu lieu de constater la valeur expertisée en novembre 2022 de la restauration de la 402 en son état d'avancement.

En ce qui concerne la restauration de véhicules d'époque, le projet de budget 2023 reprend :

En hypothèse de charges

Au titre de la 402

- Un complément de charges pour la finir la restauration : 4 500 €
- Des frais d'intendance à hauteur de 500 €
- Des frais de loyer également à hauteur de 500 €

Au titre de l'engagement éventuel d'une nouvelle restauration (type Dyane)

Pour mener à bien la restauration un montant de 2 100 €

Des frais complémentaires d'intendance à hauteur de 150 €

- Des frais complémentaires de loyer à hauteur de 250 €

(Ces éléments constituent une projection prudente)

En hypothèse de produits

Au titre de la 402

- L'inscription au bilan d'un complément de valorisation de la 402 à hauteur de 2 500 €

Pour ce qui est du fonctionnement général, il s'inscrit en léger excédent contrairement au budget 2022 qui prenait en compte la réalisation du livret photos.

Par ailleurs, le secteur des manifestations locales retrouve son traditionnel excédent dans le projet de budget 2023 alors que le budget 2022 intégrait le déficit prévisionnel du salon des métiers de la restauration des véhicules d'époque, déficit couvert par une hypothèse de subventions spécifiques. Dans la réalité ce salon s'est clôturé avec un déficit supportable d'un peu plus de 1 000 €.

Les deux autres secteurs d'activité n'appellent pas de remarques particulières en termes de résultat. Toutefois il faut noter que le secteur des rallyes champêtres reprend en 2023, en équilibre économique parfait, le projet de rallye Auvergne sur la base d'une participation de 50 personnes à 380 €. Le principe de l'équilibre budgétaire dans tous les cas prévaudra.

Côté subventions, l'année 2023 devrait être d'un rendement relativement réduit par rapport au Budget 2022 qui intégrait des espérances de subventions de la part de la commune, du département et du FDVA ainsi qu'un sponsoring pour le salon des métiers. Le projet de budget 2023 n'intègre que l'hypothèse d'une subvention municipale de 1 000 €, contre 650 € en 2022. A ceci s'ajoute une ligne de 300 € au titre de dons divers.

En détail par activité

Sans commenter toutes les lignes du tableau qui suit il est possible de mentionner ceci :

En hypothèse de charges

- La rubrique « assurances » prend en compte la future assurance de la 402 ainsi qu'un risque d'augmentation de la police générale MAIF lié à l'augmentation du nombre d'adhérents.
- Le poste « fonctionnement » est en net recul par rapport au budget 2022 du fait de l'absence de réalisation d'un livret photos en 2023.
- La ligne « restauration véhicules autres » correspond comme dans le budget 2022 à une réserve budgétaire de prudence, son utilisation étant hypothétique.
- Le prochain « salon des métiers » ne devrait pas intervenir avant 2024.

En hypothèse de produits

- La ligne fonctionnement du Budget 2022 intégrait pour 375 € une hypothèse de vente du livret photos, hypothèse abandonnée en réalité.
- Au niveau de « loyer local Baccon » la prise en charge partielle par un adhérent avait été omise dans le budget 2022.
- Le résultat excédentaire habituel du « rallye des lumières » a été inscrit au projet de budget 2023 contrairement au budget 2022.
- L'inscription en actif d'un complément de valeur pour la 402 intégralement restaurée figure pour 2 500 €.
- Le « salon des métiers » n'aura pas lieu en 2023.

CHARGES			BUDGET déc-23		
	BUDGET 2023	Budget 2022 AG	PRODUITS	BUDGET 2023	Budget 2022 AG
4cv	- €	- €	4cv	- €	- €
Dyane	- €	1 936,95 €	Dyane	- €	5 500,00 €
Achat matériel	1 050,00 €	338,05 €	Achat matériel	- €	- €
Achats intendance	650,00 €	- €	Achats intendance	- €	- €
Assurances et cotisations	1 000,00 €	800,00 €	Assurances et cotisations	- €	150,00 €
Auvergne /Bretagne	15 000,00 €	19 000,00 €	Auvergne /Bretagne	15 000,00 €	19 000,00 €
Bourses de Baule et autres	50,00 €	50,00 €	Bourses de Baule et autres	150,00 €	150,00 €
Bourse exposition	75,00 €	75,00 €	Bourse exposition	300,00 €	300,00 €
Buffet AG	1 900,00 €	1 900,00 €	Buffet AG	2 200,00 €	2 200,00 €
Communication	1 500,00 €	1 500,00 €	Communication	- €	- €
Cotisations adhérents	- €	- €	Cotisations adhérents	4 500,00 €	4 050,00 €
Divers	100,00 €	100,00 €	Divers	- €	- €
Fête du Pont	100,00 €	100,00 €	Fête du Pont	900,00 €	900,00 €
Fonctionnement	1 180,00 €	2 780,00 €	Fonctionnement	60,00 €	425,00 €
Fournitures 402	- €	- €	Fournitures 402	- €	- €
Fournitures Dyane	- €	- €	Fournitures Dyane	- €	- €
Frais et incidents bancaires	145,00 €	145,00 €	Frais et incidents bancaires	- €	- €
Loto - Galette	700,00 €	700,00 €	Loto - Galette	1 050,00 €	1 050,00 €
Loyers local Baccon	750,00 €	750,00 €	Loyers local Baccon	240,00 €	- €
Rallye des Joncquilles	2 450,00 €	2 450,00 €	Rallye des Joncquilles	2 450,00 €	2 450,00 €
Rallye des lumières	2 000,00 €	2 000,00 €	Rallye des lumières	2 500,00 €	2 000,00 €
Rallye du muguet	2 450,00 €	2 450,00 €	Rallye du muguet	2 450,00 €	2 450,00 €
Val So Beau	400,00 €	400,00 €	Val So Beau	400,00 €	400,00 €
Rallye Petite Reine	1 750,00 €	1 750,00 €	Rallye Petite Reine	1 750,00 €	1 750,00 €
Rallye Avant-guerre	2 450,00 €	2 450,00 €	Rallye Avant-guerre	2 450,00 €	2 450,00 €
Rallyes d'automne	4 900,00 €	4 900,00 €	Rallyes d'automne	4 900,00 €	4 900,00 €
Rallyes promenades	700,00 €	700,00 €	Rallyes promenades	700,00 €	700,00 €
rdv mensuels	1 800,00 €	1 800,00 €	rdv mensuels	4 200,00 €	4 200,00 €
Restauration véhicules autres	2 400,00 €	2 150,00 €	Restauration véhicules autres	- €	- €
Restauration 402	4 500,00 €	5 500,00 €	Restauration 402	2 500,00 €	- €
Salon des métiers	- €	6 560,00 €	Salon des métiers	- €	3 310,00 €
Sortie Rétromobile	300,00 €	300,00 €	Sortie Rétromobile	300,00 €	300,00 €
Subvention autre	- €	- €	Subvention autre	300,00 €	800,00 €
Subvention CD 45	- €	- €	Subvention CD 45	- €	1 500,00 €
Subvention Région Centre	- €	- €	Subvention Région Centre	- €	- €
Subvention FDVA	- €	- €	Subvention FDVA	- €	2 000,00 €
Subvention La Chapelle	- €	- €	Subvention La Chapelle	1 000,00 €	650,00 €
TOTAUX CHARGES	50 300,00 €	63 585,00 €	TOTAUX PRODUITS	50 300,00 €	63 585,00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	- €				
TOTAL	50 300,00 €				

En présentation comptable

RETROCHAP - COMPTE DE RESULTAT en € BUDGET 2023

FIN DE MOIS : déc-23							
CHARGES	Budget initial 2022	Budget initial 2023	% vs BI 2022	PRODUITS	Budget initial 2022	Budget initial 2023	% vs BI 2022
60 - ACHATS	15650,00	12475,00	80%	70 - VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	48585,00	41400,00	85%
Achats matières et fournitures	13361,95	9975,00		P Ventes, produits finis, prestations de scc	48585,00	41400,00	
Autres fournitures	2288,05	2500,00		73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION			#DIV/0!
61 - SERVICES EXTERIEURS	2375,00	1675,00	71%	P Dotations et produits de tarification			
Locations	800,00	800,00		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4650,00	1000,00	22%
Entretien et réparation	100,00			P Subventions d'Etat	2000,00		
Assurance	1175,00	875,00		P Subventions Région			
Documentation	300,00			P Subventions Département	1500,00		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	44380,00	35970,00	81%	P Subventions commune	650,00	1000,00	
Rémunérations intermédiaires, honoraires	39750,00	33600,00		P subvention fonds Européens			
Publicité, Publications	3100,00	1300,00		P Subventions Emplois aidés			
Déplacements, missions	960,00	500,00		P Subventions publiques autres			
Services bancaires, autres	570,00	570,00		P Subventions privées	500,00		
63 - IMPÔTS ET TAXES	180,00	180,00					
Impôts taxes sur rémunérations				75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4350,00	4800,00	110%
Autres impôts et taxes	180,00	180,00		P Cotisations des Adhérents	4050,00	4500,00	
64 - CHARGES DE PERSONNEL				P Dons reçus	300,00	300,00	
Rémunération des personnels				P Produits financiers	50,00	60,00	120%
Charges sociales				P Produits exceptionnels	5500,00	2500,00	45%
Autres charges de personnel				P Transfert de charges	450,00	540,00	120%
Autres charges de gestion courante				P Report de ressources non utilisées			
Charges financières							
Charges exceptionnelles	1000,00						
Dotation aux amortissements							
TOTAUX	63585,00	50300,00	79%	TOTAUX	63585,00	50300,00	79%
RESULTAT EN EXCEDENT				RESULTAT EN DEFICIT			
TOTAUX	63585,00	50300,00		TOTAUX	63585,00	50300,00	

Fait le 11 février 2023

Le Trésorier

Arthur AGOGUE